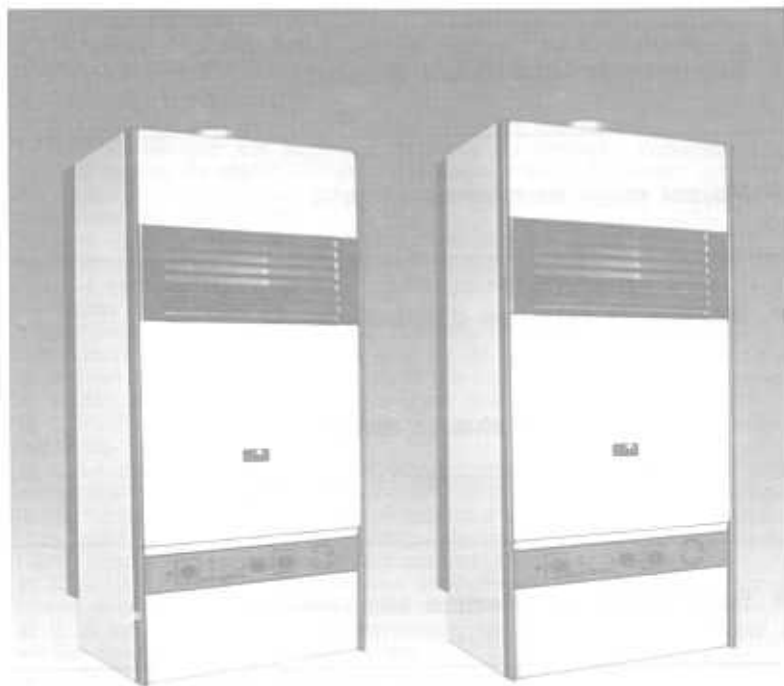


e.i.m. leblanc

société anonyme au capital de 22.321.580 francs

NOTICE D'EMPLOI POUR CHAUDIERES MURALES

(A CONSERVER PAR L'USAGER)

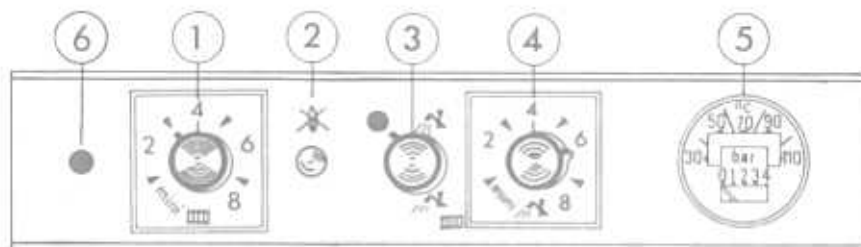


Modèles et brevets déposés

GLM 5.HPe GLM 5.HP 50e VMC

Niveau de rendement : B Haut rendement
Pertes à l'arrêt inférieures à 500 W.

TABEAU DE COMMANDE



1 • Sélecteur de température chauffage

2 • Voyant rouge de mise en sécurité

3 • Manette de sélection d'utilisation

● Arrêt

☼ Eau chaude sanitaire

☼ ☼☼☼ Eau chaude + chauffage

4 • Sélecteur de température eau sanitaire

5 • Thermo-manomètre

6 • Disjoncteur thermique

NOTICE D'EMPLOI

Madame, Monsieur,

Vous avez su choisir, ou vous avez trouvé dans votre appartement, une chaudière de notre marque, et nous vous en félicitons. Nous vous assurons que cet appareil vous donnera toute satisfaction. Vous le connaîtrez mieux, et l'apprécierez, si vous voulez bien suivre les quelques conseils pratiques que nous nous permettons de vous donner ci-dessous :

I. - AVANT SA MISE EN SERVICE, VÉRIFIER SI :

- l'alimentation gaz est ouverte (cas de l'existence d'un robinet de barrage sur la tuyauterie avant la chaudière) ;
- l'alimentation eau froide sanitaire est ouverte (cas de l'existence d'un robinet de barrage sur la tuyauterie avant la chaudière) ;
- la chaudière est sous tension électrique (existence d'un interrupteur ou d'un disjoncteur de protection avant la chaudière) ;
- l'installation de chauffage est pleine d'eau :

a) dans le cas de vase d'expansion à l'air libre :

l'eau du circuit chauffage doit s'écouler lors du remplissage ou du contrôle de celui-ci par le trop-plein prévu sur le vase d'expansion. Le remplissage peut aussi être contrôlé par un manomètre si l'installation en comporte un.

b) dans le cas de vase sous pression incorporé dans la chaudière :

le plein d'eau peut être contrôlé grâce au manomètre (5) prévu sur la chaudière.

Vérifier que la pression lue au manomètre correspond à celle qui vous a été indiquée par l'installateur.

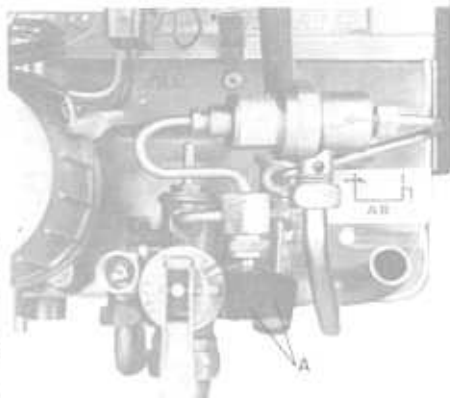
A chaud, celle-ci va augmenter par suite de la dilatation de l'eau.

Deux robinets de remplissage sont prévus sur l'appareil avec disconnecteur (livré en option). Ils sont situés sur la partie inférieure droite et portent la mention "remplissage". Ils peuvent être manœuvrés grâce aux boutons moletés **SANS DÉMONTER LA CALANDRE**. Bien refermer ces robinets après remplissage (Rep. A).

ATTENTION : Ne jamais faire fonctionner la chaudière si le manomètre indique « 0 ».

II. - MISE EN SERVICE :

- Vérifier que le thermostat d'ambiance ou l'horloge, si la chaudière en est équipée, demande de la chaleur.
- Ouvrir le robinet gaz (manette vers la gauche, flamme rouge visible).
- Mettre le sélecteur chauffage (1) en position 8.
- Mettre le sélecteur de fonctionnement (3) sur la position symbole  



■ Appuyer si nécessaire sur le bouton de réarmement du disjoncteur thermique (6).

Des étincelles sont émises qui allument directement le gaz au brûleur.

Si, après tentative d'allumage, le brûleur ne fonctionne pas, le voyant rouge (2) s'allume et signale que la chaudière est mise en sécurité soit :

— par manque de gaz ;

— par suite d'une surchauffe (manque d'eau dans l'installation, mauvaise circulation dans les radiateurs, etc.) ;

— par encrassement de la chaudière.

Il est possible de faire une tentative de remise en fonctionnement après avoir vérifié :

— qu'il y a du gaz dans l'installation (en allumant un autre appareil à gaz) ;

— que le robinet de la chaudière est bien ouvert ;

— que la pression d'eau indiquée par le thermo-mano (5) est suffisante ;

— que les radiateurs sont bien purgés.

■ Vérifier que le processus d'allumage indiqué précédemment a été scrupuleusement respecté et appuyer sur le bouton de réarmement du disjoncteur thermique (6) après que celui-ci se soit refroidi (temps de refroidissement : 1 min. environ).

Si après vérification des différents points cités ci-dessus et nouvelle tentative de remise en fonctionnement, le voyant rouge reste allumé, faire appel à un spécialiste.

Si le brûleur s'allume, le circulateur se met en rotation (contrôler éventuellement en dévissant le bouchon central), et puise l'eau au travers du circuit chauffage.

III. - UTILISATION EAU CHAUDE SANITAIRE

■ En été, mettre le sélecteur (3) sur le symbole 

■ L'appareil s'utilise comme un chauffe-bain instantané sans mise en service du circulateur. Toutefois, il doit être sous tension électrique. Tout puisage d'eau chaude supérieur à 2,7 l/min. provoque l'allumage du brûleur. Le débit de gaz étant fonction du débit d'eau.

■ En hiver mettre le sélecteur (3) sur les symboles 

Il y a indépendance totale entre les réglages de température sanitaire et chauffage. Il est donc possible, le chauffage étant réglé à basse température de soulever immédiatement l'eau sanitaire à température plus élevée et vice versa.

■ Le réglage de la température de l'eau est obtenu au moyen de la manette du sélecteur (4). La position « 8 » correspondant à une température d'environ 63 °C à 65 °C, pour un débit d'eau de 5 l/min.

SI LE DÉBIT D'EAU EST TROP IMPORTANT, IL SE PEUT QUE CETTE TEMPÉRATURE NE SOIT PAS ATTEINTE. DANS CE CAS, IL FAUT DIMINUER LE DÉBIT D'EAU AU POSTE DE PUISAGE AFIN D'OBTENIR LA TEMPÉRATURE MAXIMUM.

La température de l'eau peut être réduite en agissant sur le sélecteur (4) suivant les repères chiffrés de « 8 » à « mini », ou en augmentant le débit d'eau.

■ Le dispositif de modulation permet d'ajuster automatiquement le débit gaz, en fonction de la température sélectionnée et du débit d'eau, dans les limites de la puissance de l'appareil.

IV. - UTILISATION EN CHAUFFAGE :

■ Mettre le circulateur en fonctionnement en positionnant la manette (3) sur le symbole 

Le brûleur s'allume en fonction de la position du thermostat chaudière (1) ou éventuellement du thermostat d'ambiance ou du combiné horloge-thermostat si celui-ci a été prévu sur l'installation.

■ La sélection de la température de l'eau du circuit chauffage se fait en agissant sur la manette (1). Les chiffres supérieurs correspondant aux températures les plus élevées. Le thermomètre (5) à cadran gradué permet de contrôler la température de l'eau de chauffage et, en conséquence d'agir en plus ou en moins sur le sélecteur de température chauffage (1).

■ Lorsque la température choisie est atteinte, le brûleur se coupe en fonction et de la dissipation des calories par les radiateurs ou les convecteurs et de la position du sélecteur chauffage (1). Il se rallumera automatiquement, pour maintenir la température à une valeur constante.

■ Nous conseillons : dans le cas de l'utilisation d'un thermostat d'ambiance, de mettre l'index de celui-ci en regard de la température que l'on désire maintenir dans l'appartement, et de régler le sélecteur chauffage (1) suivant la température extérieure. Le tableau ci-dessous indique, pour une installation type, un exemple de réglage du sélecteur chauffage qui vous assurera un plus grand confort.

Température extérieure en °C	-10	-5	0	+5	+12
Position sélecteur chauffage	8	6	4	2	mini

En fonction de l'installation (convecteurs ou plinthes chauffantes par exemple), ce réglage pourra être corrigé à votre convenance.

V. - CONSEILS PRATIQUES :

■ 1. Chauffage par convecteurs (en installation monotube).

Chaque convecteur est équipé d'un volet de réglage; l'orientation de celui-ci permet de régler l'émission de chaleur du convecteur.

Ne jamais rien déposer sur ou sous les convecteurs afin de ne pas gêner la diffusion de l'air chaud.

Nettoyer régulièrement les ailettes à l'intérieur du capot.

■ 2. Chauffage par radiateurs ou convecteurs (en installation bitube).

Chaque radiateur est muni d'un robinet permettant d'arrêter ou de régler l'émission de chaleur.

Il faut éviter de fermer tous les radiateurs car la circulation de l'eau serait nulle, ce qui provoquerait la mise en sécurité totale de l'appareil (extinction automatique du brûleur). Si ce cas se produisait, appuyer sur le bouton de réarmement du disjoncteur thermique (6).

■ 3. Vérifier régulièrement le plein d'eau de votre installation, au manomètre (5).

■ 4. La nuit, ou en période de non-occupation momentanée de votre appartement, il est préférable de ne pas arrêter le chauffage, mais de régler le thermostat chaudière (1) ou le thermostat d'ambiance à une température plus basse, ce qui aura pour avantage de maintenir une certaine température dans vos pièces avec une consommation de gaz réduite.


■ 5. Si l'installation fonctionne avec un thermostat d'ambiance, ne jamais fermer le radiateur de la pièce où se trouve le thermostat.

■ 6. Si un radiateur (ou un convecteur) ne chauffe plus, le purger et vérifier que le robinet est bien ouvert.

■ 7. Si la température ambiante est trop élevée :

— Ne pas fermer tous les radiateurs.

— Ne pas ouvrir les fenêtres, mais agir sur le thermostat chaudière (1) ou le thermostat d'ambiance.

■ 8. Il est recommandé en période de non chauffage de faire fonctionner le circulateur chaque mois pendant 5 à 6 minutes environ en plaçant la manette (3) sur la position  et en agissant si nécessaire sur le thermostat d'ambiance. Contrôler éventuellement en dévissant le bouchon central de celui-ci.

■ 9. Dans le cas de non-utilisation en hiver, vidanger obligatoirement le circuit sanitaire. Pour le circuit chauffage, il y a possibilité de mettre

de l'antigel dans l'installation. Utiliser des fluides alimentaires ou autorisés. Dans ce cas laisser la pompe sur la grande vitesse (Position 2).

VI. - ENTRETIEN DE VOTRE CHAUDIÈRE :

NETTOYAGE : Pour nettoyer l'habillage, on peut employer les produits d'entretien habituels du commerce, à l'exception de solvants et poudres ou éponges abrasives.

Votre chaudière vous donnera encore plus de satisfaction si vous la faites entretenir régulièrement. Aussi nous vous recommandons vivement de souscrire un « **CONTRAT D'ENTRETIEN** ».

Renseignez-vous auprès de votre installateur, de notre service Après-Vente, ou de notre agence régionale.

N'oubliez pas de nous envoyer le **BON DE GARANTIE** joint à votre chaudière, après l'avoir rempli. Nous vous en remercions.

Dans le cas d'une eau très calcaire, consultez votre installateur.

e.l.m. leblanc

Société anonyme au capital de 22 321 500 F

123-125 rue Diderot - 93700 DRANCY

Tél. (1) 48 30 11 12

Télex : 235 406

Téléfax : (1) 48 30 86 21

N°E 54209/944 - APE 3002

SERVICE APRÈS-VENTE

RÉGION PARISIENNE

93700 DRANCY - 9, 13 rue Émile-Zola	tél. (1) 48 30 12 13
92370 CHAVILLE - 70, rue Roger-Salengro	tél. (1) 47 50 50 33
75011 PARIS - 22, bd Richard Lenoir	tél. (1) 43 55 26 60
92700 COLOMBES - 4, av. de Stalingrad	tél. (1) 47 60 03 36
94200 IVRY-SUR-SEINE - 26, rue Robert-Witczak	tél. (1) 49 60 69 03

RÉGION OUEST

14000 CAEN - 69, rue Victor-Lépine	tél. 31 52 08 31
44100 NANTES - 46, bd Boulay Paty	tél. 40 76 94 91
35000 RENNES - 83, bd de Metz	tél. 99 38 58 34

RÉGION NORD

59000 LILLE - 8, rue Molière	tél. 20 52 28 56
62000 ARRAS	tél. 21 58 76 39

RÉGION EST

26220 BESANCON - Roche-les-Beaupré - Z.I. de Thise	tél. 81 80 73 71
54000 NANCY - 6, rue Foller	tél. 83 35 02 84
57000 METZ - 105, rue Kellermann	tél. 87 63 23 02
67000 STRASBOURG - 31, rue du Fosse-des-Treuz	tél. 88 36 06 85

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

69008 LYON - 154, av. du Général-Frère	tél. 78 00 02 39
03100 MONTLUÇON - 34, quai de Verdun	tél. 70 29 09 96
38000 GRENOBLE - 10, rue Léon Sestier - Z.A. le GEAL	tél. 76 49 53 60
63540 CLERMONT-FERRAND - ROMAGNIAT Centre Commercial les Perouzes	tél. 73 62 00 00

RÉGION SUD-EST

13010 MARSEILLE - 97-99, av. de la Trimore	tél. 91 79 67 00
34000 MONTPELLIER - 49, rue Frédéric-Bazille	tél. 87 65 76 75
06300 NICE - 19, rue Beaumont	tél. 93 89 84 10
83000 TOULON - 13, rue Gordier	tél. 94 24 31 86
84000 AVIGNON - 23, route Montfauvet	tél. 90 89 10 51

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

64200 BIARRITZ - 7, rue du Lycée	tél. 59 03 84 93
64000 PAU - 8, rue Baudou	tél. 59 37 11 96
69000 PERPIGNAN - 6, rue Gallienne-Agouinart	tél. 88 61 13 68
31200 TOULOUSE - 19, bd Silvio Trentin	tél. 61 47 70 60

RÉGION CENTRE-LOIRE

18000 BOURGES - 12, rue Florentin Labbé	tél. 48 70 84 12
45000 ORLÉANS - 10, rue du Maréchal Foch	tél. 38 62 23 18
37700 TOURS-St-PIERRE-DES-CORPS - 24, av. Lépine	tél. 47 44 33 40

RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN

33800 BORDEAUX - 102, rue Francis	tél. 58 92 78 17
87000 LIMOGES - 2, impasse Daguerre	tél. 56 77 31 87

+ 5-10 STATIONS DE SERVICE APRÈS-VENTE en FRANCE